

# Autorisation parentale

Pour les mineurs l'inscription parentale nécessite :  
Une autorisation parentale  
La présentation d'une pièce d'identité de l'enfant

## Je certifie

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

## Autorise

Mon fils

Ma fille

Nom : ..... Prénom : .....

à s'inscrire au réseau des médiathèques du Bassin de Pont-à-Mousson  
et m'engage à ce qu'il respecte le règlement et en particulier :

*Les documents sont à restituer dans un délai maximum de 4 semaines,  
tout document égaré ou détérioré sera remplacé.*